



FEDERATION SUISSE DE GYMNASTIQUE

gym mandement genève

CCP 12-100481-7

**26<sup>ème</sup> TOURNOI DE UNIHOCKEY à SATIGNY -  
SAMEDI 25 novembre 2023**

Chères sportives, chers sportifs,

La FSG-MANDEMENT, en collaboration avec le CT de l'AGG organise ce tournoi.

Il est ouvert aux sociétés de gymnastique ainsi qu'à divers groupements sportifs.

Chaque société peut, si elle le désire, inscrire plusieurs équipes.

**Les joueurs licenciés ne sont pas autorisés à y participer**, le but étant de permettre à des néophytes de se faire plaisir dans une compétition accessible à tous.

**CATEGORIES**

Aucune catégorie, chaque équipe est libre d'être composée de femmes, d'hommes et de jeunes.

**ARBITRAGE**

**Chaque équipe adulte, devra fournir un juge et un arbitre.** L'horaire des matchs sera fait de manière à ce qu'ils ne doivent pas remplir ces fonctions lorsque leur équipe joue.

**DEROULEMENT DU TOURNOI**

Un programme sera établi en fonction des inscriptions. Il sera expédié aux équipes au moins 1 semaine avant le tournoi.

**INSCRIPTION ET FINANCE D'INSCRIPTION**

Pour participer au tournoi, il suffit de nous retourner le coupon INSCRIPTION correctement rempli, **avant le dimanche 22 octobre 2023**. En cas d'inscriptions trop nombreuses, la priorité sera donnée par ordre d'inscription.

La finance d'inscription est fixée à 50,- par équipe inscrite à payer sur place.

Nous renonçons à faire payer une finance d'inscription dans un soucis de simplicité basé sur la confiance. Merci de jouer le jeu.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion et nous vous adressons nos meilleures salutations.

Christian PROGIN

# **PRINCIPE ET REGLEMENT DE BASE DU TOURNOI DE UNIHOCCY ORGANISE PAR LA GYM-MANDEMENT**

## **PRINCIPE :**

**LE FAIR-PLAY EST LA PREMIÈRE DES RÈGLES.**

**L'INTERVENTION DE L'ARBITRE SERA RÉDUITE AU MINIMUM AFIN DE FAVORISER AU MAXIMUM LE JEU. IL ADAPTERA LE RÈGLEMENT EN FONCTION DU NIVEAU DES JOUEURS.**

## **Arbitrage :**

Chaque équipe, lorsqu'elle ne joue pas, met à disposition de l'organisateur un arbitre et un juge qui seront chargés de comptabiliser les buts et de chronométrer les pénalités.

## **Nombre de joueur :**

Une équipe est composée de 3 joueurs et d'un gardien. Le gardien peut être remplacé par un joueur.

## **Remplacements :**

Les changements sont « volants ». C'est-à-dire qu'ils peuvent s'effectuer à chaque instant de la partie. Le joueur entrant doit attendre que le joueur sortant soit sorti.

## **Les engagements :**

Au début de la partie et après chaque but l'engagement se fait au centre de terrain sur la croix. L'engagement et un entre-deux (deux joueur face-à-face) et se fait lors du coup de sifflet. Les cannes doivent rester parallèles. Lors de l'engagement chaque joueur doit se trouver dans son terrain et à deux mètres des joueurs qui engagent.

## **Les coups francs :**

Le coup franc sera signalé par un coup de sifflet de l'arbitre lors d'une faute ou d'une sortie. Il sera joué à l'endroit de la faute ou de la sortie. Il pourra être joué dès que la balle sera immobilisée. Le tir pourra être direct. Si la faute a lieu derrière le but, le coup franc sera joué sur une des croix situées dans les coins (la plus proche). L'adversaire devra se trouver à deux mètres de la balle.

## **Les sorties :**

Lorsque la balle sort du terrain ou si elle touche un objet au-dessus du terrain l'équipe qui n'a pas touché la balle en dernier reçoit un coup franc et le joue à l'endroit où la balle est sortie et au maximum à 1 mètre de la bande.

## **Fautes de canne :**

Il est interdit de taper la canne ou le corps de l'adversaire avec sa propre canne. De même il est interdit de soulever la canne de l'adversaire.

## **Canne levée :**

Il est interdit de lever la canne plus haut que le bassin. Que ce soit devant ou derrière. Il est cependant autorisé de lever la canne plus haut à condition que personne ne se trouve à proximité.

## **Jeu avec le corps :**

Il est interdit de pousser l'adversaire de le retenir ou de le bloquer (barrer le chemin). De même il est interdit à l'attaquant de reculer avec la balle en poussant son adversaire.

**Jeu avec le pied :**

Un contrôle de pied pour soi même est autorisé. La balle ne peut être jouée deux fois de suite du pied sans avoir touché la canne au moins une fois. Il est autorisé de faire une passe avec le pied à un coéquipier.

**Jeu avec la main, la tête ou la bras :**

Il est interdit de jouer la balle avec la main, le bras ou la tête. De même il est interdit de décoller les deux pieds (de sauter) pour prendre la balle.

**Jeu au sol :**

Il est autorisé de poser un genou au sol. Une faute sera sifflée si une autre partie du corps est posée à terre et que le joueur joue la balle.

**Gardien de but :**

Le gardien joue sans canne. Il ne peut jouer la balle qu'à condition qu'une partie de son corps touche le sol dans sa zone. Il doit jouer la balle et non le joueur. Lors de la relance à la main, la balle doit toucher le sol ou un joueur avant de passer le milieu de terrain. La relance ne doit pas être gênée par un adversaire.

**Résultats - Classement :**

Un match gagné rapporte 2 points. En cas d'égalité chaque équipe engrange 1 point.

A la fin du premier tour, en cas d'égalité, les équipes sont départagées dans l'ordre suivant :

- Confrontation directe
- Goal-average
- Pile ou Face

Ensuite, autant pour les matchs de barrage que lors des finales, en cas d'égalité des équipes, il y aura au maximum 5 minutes de temps supplémentaire avec le principe de la mort subite. Ce dernier point pourra être modifié avant le début du tournoi en fonction du « type » de barrage/finale choisi.

En cas d'égalité après ce temps supplémentaire, le classement se fera à nouveau par « Pile ou Face ».

**Divers :**

Pour les pénalités, les litiges, le matériel non conforme, les règles non précisées, etc..., l'arbitre se basera sur le règlement scolaire émis par swissunihockey

**MAIS UNIQUEMENT POUR DES FAITS FLAGRANTS**

# INSCRIPTION - TOURNOI DE UNIHOCKEY

**SAMEDI 25 novembre 2023**

SOCIETE et/ou NOM DE L'EQUIPE :

.....

NOMBRE D'EQUIPE .....

Nom équipe 1 : .....

Nom équipe 2 : .....

RESPONSABLE :

nom : ..... prénom : .....

adresse : .....

.....

Tel. privé : ..... Tel. prof. : .....

E-mail : .....

**Inscription à retourner avant le dimanche 22 octobre 2023 à :**

GYM-MANDEMENT-GENEVE, Christian PROGIN, rte du Mandement 249 -  
1242 SATIGNY ou par email à [cprogin@bluewin.ch](mailto:cprogin@bluewin.ch).

**PS : si vous envoyez l'inscription par email, pas besoin de scanner ce document, il suffit que ces indications figurent dans votre courriel.**